

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Le ministère de la Justice rédige présentement le texte de la loi qui servira à faire appliquer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires au Canada. De son côté, l'Agence négocie un projet d'accord entre le Secrétariat technique provisoire (STP) du Traité et le Canada au sujet des installations destinées au Système de surveillance international (SSI).

Au cours de l'année écoulée, les représentants de l'Agence ont assuré la liaison avec d'autres ministères fédéraux concernés par les activités reliées à l'application du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, notamment les ministères des Ressources naturelles (par l'intermédiaire de la Commission géologique du Canada), de la Santé (par l'intermédiaire du Bureau de la radioprotection) et de l'Environnement. Les activités de coopération incluent:

- Environnement Canada a organisé en octobre 1996, à Montréal (avec le parrainage du MAECI), un atelier international sur l'application de modèles météorologiques avancés pour la vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires;
- les ministères de l'Environnement et de la Santé ont joué un rôle de premier plan sur la scène internationale dans la conception d'un réseau mondial de surveillance des radionucléides qui doit être établi conformément aux dispositions du Traité;
- les ministères des Ressources naturelles et de la Santé ont procédé à assurer la gestion des 15 stations fournies par le Canada sur les 321 requises pour le Système de surveillance international dans le cadre du Traité (Tableau 4); et
- des spécialistes du ministère de l'Industrie (Centre de recherches sur les télécommunications) et de l'Agence spatiale canadienne ont offert leur expertise relativement aux aspects du programme d'infrastructure mondiale de communications du Traité qui sont reliés aux télécommunications.

La mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires exige des connaissances techniques très poussées, notamment pour ce qui concerne la détection et les télécommunications. Au cours de la dernière année, l'Agence s'est efforcée de veiller à ce que le STP sache que le Canada est à la fine pointe de la technologie dans ces domaines.